



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-7616>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-7616**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-5799

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Conseil Départemental de la Gironde

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22330001300016

**Ville** : Bordeaux

**Code postal** : 33074

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 33

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : LOCATION, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET MAINTENANCE DE MACHINES A AFFRANCHIR, FORMATION A LEUR UTILISATION ET FOURNITURE DE CONSOMMABLES

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 50530000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : L'accord-cadre à bons de commande est exécutoire à compter de sa date de notification au titulaire pour une durée de 12 mois. Il pourra ensuite faire l'objet de deux reconductions tacites d'un an à la date anniversaire de la notification de l'accord-cadre sans que son terme ne puisse excéder 4 ans. Les candidats proposeront des machines à affranchir adaptées aux volumes d'affranchissement : Machines à affranchir dont le volume annuel d'affranchissement est supérieur à 200 000 plis (nommées « modèle de haut volume ») Machines à affranchir dont le volume annuel d'affranchissement est inférieur ou égal à 10 000 plis (nommées « modèle de faible volume »)

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 60% Prix : 40%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Description , Au lieu de L'accord-cadre à bons de commande est exécutoire à compter de sa date de notification au titulaire pour une durée de 12 mois. Il pourra ensuite faire l'objet de deux reconductions tacites d'un an à la date anniversaire de la notification de

l'accord-cadre sans que son terme ne puisse excéder 4 ans., lire L'accord-cadre à bons de commande est exécutoire à compter de sa date de notification au titulaire pour une durée de 12 mois. Il pourra ensuite faire l'objet de trois reconductions tacites d'un an à la date anniversaire de la notification de l'accord-cadre sans que son terme ne puisse excéder 4 ans

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/01/2025**